

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2022-6353
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1272 pour l'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, au rez-de chaussée, 3e et 7e étage du 1200, boulevard Chomedey, autoriser le mandat OS-SP-29676 de surveillance des travaux par des services professionnels d'architectes et autoriser le mandat OS-SP-29677 de surveillance des travaux par des services professionnels d'ingénieurs-conseils	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> DOS-1272 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 12-Souvenir-Labelle		
<p><b>Actions :</b> ADJUDICATION</p> <p><b>Demande d'achat :</b> Oui  <b>CT requis :</b> Oui</p> <p><b>Contrat</b></p> <p><b>No contrat :</b> DOS-1272  <b>Estimation :</b> 6 556 012,47 \$  <b>Montant :</b> 4 990 535,87 \$</p> <p><b>Mode de sollicitation :</b> SP-Soumission publique  <b>Type de contrat :</b> Exécution de travaux  <b>Durée du contrat :</b> 36 mois  <b>Récurrence :</b> Non  <b>Reconduction :</b> 0  <b>Nombre d'addendas :</b> 15  <b>Résultat :</b> Les Entreprises Dominic Payette Itée 4 990 535.87\$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b>          Service des immeubles, parcs et espaces publics</p> <p><b>Projet(s)</b>          16889</p> <p><b>Financement</b>  <b>No Règlement</b>          L-12996</p> <p><b>Titre</b>          Décrétant l'exécution de travaux de rénovation et d'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social situés au 1200, boulevard Chomedey, et décrétant un emprunt de 7 491 000\$ à cette fin et que ce règlement soit adopté à une séance subséquente.</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2022-6353																		
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2021-06-02</td> <td>CM-20210602-562</td> <td>HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-29677</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser, dans le cadre du contrat à exécution sur demande concernant des services d'ingénieurs-conseils pour différents mandats pour la Ville de Laval, des honoraires supplémentaires au montant de 206 955 \$ à Bouthillette Parizeau inc. pour le lot 1 et au montant de 86 231,25 \$ à EMS Structure inc. pour le lot 2;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29677.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2021-2604)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2021-06-02</td> <td>CM-20210602-563</td> <td>MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-29676</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'autoriser, dans le cadre de la demande d'augmentation des ententes-cadres du contrat OS-SP-29676 des lots 1, 2 et 3 pour des services professionnels d'architectes pour différents mandats, les montants supplémentaires suivants, dont le détail apparaît aux rapports du Service de l'approvisionnement datés du 5 mai 2021 joint au présent sommaire décisionnel:</p> <p>TLA Architectes inc. Lot 1 206 955 \$;</p> <p>Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. Lot 2 86 231,25 \$;</p> <p>ZED Architectes inc. 51 738,75 \$.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2021-2639)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-10-06</td> <td>CM-20201006-841</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29676</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne APPUYÉ PAR : Yannick Langlois</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat OS-SP-29676, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant l'entente-cadre pour des services professionnels de firmes d'architectes relatifs à différents mandats pour la Ville de Laval, lots 1, 2 et 3, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>TLA Architectes inc. lot 1 689 850 \$;</p> <p>Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. lot 2 287 437,50 \$;</p> <p>Hébert Zurita Danis Smith, Architectes inc. lot 3</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-06-02	CM-20210602-562	HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-29677	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-06-02	CM-20210602-563	MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-29676	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-10-06	CM-20201006-841	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29676
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2021-06-02	CM-20210602-562	HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-29677																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2021-06-02	CM-20210602-563	MODIFICATION DE CONTRAT OS-SP-29676																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2020-10-06	CM-20201006-841	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29676																		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2022-6353						
<p>172 462,50 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-4084)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-10-06</td> <td>CM-20201006-842</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29677</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier          APPUYÉ PAR : Yannick Langlois</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat OS-SP-29677, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant l'entente-cadre pour le contrat à exécution sur demande de services d'ingénieurs-conseils pour différents mandats pour la Ville de Laval, lots 1 et 2, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Bouthillette Parizeau inc. lot 1 689 850 \$;</p> <p>EMS Structure inc. lot 2 287 437,50 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-4105)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-10-06	CM-20201006-842	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29677
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2020-10-06	CM-20201006-842	ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-29677						

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2022-6353
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le présent contrat vise la rénovation majeure des 3e et 7e étages ainsi qu'une partie du rez-de-chaussée du 1200, boulevard Chomedey, afin d'y installer les services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, tel que convenu dans le plan directeur des espaces administratifs. Les rénovations visent la réfection complète de l'architecture intérieure, des systèmes mécaniques, de l'électricité dans les zones ciblées, de l'ouverture des espaces pour avoir des aires ouvertes, de la transformation des aires commerciales en bureautique au rez-de-chaussée et de l'implantation du concept d'aménagements collaboratifs. Avec l'intégration des aménagements collaboratifs et la densification des étages, 25 297 pieds carrés seront aménagés pour le service des ressources humaines et du CLSDS afin de répondre aux besoins des 253 employés.</p> <p>Avec l'intégration des aménagements collaboratifs et la densification des étages, 25 297 pieds carrés seront aménagés pour le service des ressources humaines et CLSDS afin de répondre aux besoins des 253 employés. Ce qui représente une réduction de 50 % de la superficie par rapport aux aménagements traditionnels. L'investissement recommandé dans le présent SD est équivalent au montant de moins de 4 ans de location plus les améliorations locatives nécessaires. Donc un retour sur l'investissement en moins de 4 ans.</p> <p>Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC)</p> <p><b>ANALYSE DES SOUMISSIONS</b> =====</p> <p>Après 64 jours de publication, 9 entrepreneurs qui ont acheté les documents d'appel d'offres. 4 ont déposé une offre, 4 ont retourné le formulaire de non-participation et l'autre ne l'a pas retourné, malgré nos demandes.</p> <p>Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ):</p> <p>Les Entreprises Dominic Payette Itée: 4 990 535.87 \$ (recommandé)          MEDIA Construction : 5 679 000 \$          Construction Anjinnov inc. : 5 723 777,43 \$          Construction L. Morin : 7 732 594,19 \$</p> <p>Écart entre l'estimation 6 556 012,47 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ):          1 565 476,60 \$ 24 % (favorable)</p> <p>Explication de l'écart</p> <p>L'écart s'explique par le fait que l'estimation a surestimé la complexité des travaux du bâtiment existant, effectué sur plusieurs phases, relatifs à l'item «d'organisation de chantier» du rez-de-chaussée, 3e et 7e étages. Il est à noter que l'estimation si situe dans la moyenne des prix reçus, donc nous pouvons déduire que le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme est une offre compétitive.</p> <p><b>ABSTENTIONS</b> =====</p> <p>Constech : Leurs engagements dans d'autres projets ne leur permettent pas d'effectuer le nôtre dans le délai requis;          Construction Melma inc : N'a pas les ressources requises pour l'instant;          Groupe NCN Cardinal inc. et Sélection SRJ inc.: Le délai de livraison ne leur convenait pas.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le présent investissement de 4 686 081 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du projet « Réaménagement des espaces au 1200 Chomedey » pour lequel un montant de 7 000 000 \$ est prévu au PTI dont 2 000 000 \$ en 2023.</p> <p>L-12996 (Sous réserve de l'approbation par le MAMH du règlement L-12996 ainsi que de son entrée en vigueur).</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>Les travaux se feront en phasage, la première étape sera la rénovation du 7e étage qui débutera, ensuite le RDC et finalement les travaux au 3e étage.</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2022-6353
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1272, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour débiter les travaux de rénovation et de construction pour l'aménagement du service des ressources humaines et du CLSDS au RDC, 3e et 7e étages du 1200 Boul. Chomedey, pour 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Les Entreprises Dominic Payette ltée 4 990 535.87\$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>Le tout, sous réserve de l'approbation par le MAMH du règlement L-12996 ainsi que de son entrée en vigueur.</p> <p>(CT:1730787)</p> <p>d'autoriser le début des travaux par Les Entreprises Dominic Payette ltée pour les travaux de rénovation et de construction pour l'aménagement des services des ressources humaines et de la culture, des loisirs, du sport et du développement social au rez-de-chaussée, 3e et 7e étages du 1200, boulevard Chomedey, et ce, sur réception des documents exigés à l'appel d'offres;</p> <p>d'autoriser TLA Architectes inc à effectuer l'assistance technique et la surveillance architecture durant la réalisation desdits travaux;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29676,                  HONORAIRES : Phase B - assistance technique 24 453,63 \$ (incluant TPS et TVQ);                  HONORAIRES : Phase C - surveillance 32 438,49 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>d'autoriser Bouthillette Parizeau inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie mécanique et électrique, durant la réalisation desdits travaux;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-29677,                  HONORAIRES : Phase B - assistance technique 36 591,12 \$ (incluant TPS et TVQ);                  HONORAIRES : Phase C - surveillance 47 849,93 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-1272 par le conseil municipal.</p> <p>(CT:1730787)</p>		
<p><b>CERTIFICATION</b></p>		
<p>Numérotation des finances : 1730787 Coût estimé affectant l'année en cours : <span style="float: right;">CM requis :Oui</span></p> <p><b>Annotation(s)</b></p> <p>La présente certification est conditionnelle à l'approbation, par le MAMH , du règlement L-12996 ainsi que de son entrée en vigueur. Le coût en lien avec les recommandations au sommaire décisionnel est de 4 686 081 \$ (taxes nettes incluses).</p> <p>Les recommandations pour autoriser le début des travaux, les honoraires d'architectes et les honoraires d'ingénieurs, ne nécessitent pas l'approbation du CM.</p> <p><b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b></p> <p style="text-align: center;"> <span style="display: inline-block; width: 40%; border-bottom: 1px solid black; margin-bottom: 5px;">LEFEBVRE, Madame LISON (54347)</span> <span style="display: inline-block; width: 40%; border-bottom: 1px solid black; margin-bottom: 5px; text-align: right;">2023-05-26</span> </p> <p style="text-align: center; margin-top: 5px;"> <span style="display: inline-block; width: 40%; border-bottom: 1px solid black; margin-bottom: 5px;">AN - MS - JR</span> </p>		